

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 19)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 290

présenté par
M. Pietraszewski

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« matières »

le mot :

« domaines ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.